

La ville déclenche son plan neige et verglas **du 5 décembre 2025 au 27 février 2026**, afin d'anticiper les éventuels événements climatiques hivernaux.

**Mobilisable 24h/24 et 7j/7**, des camions équipées de saleuse et lames de déneigement permettent d'assurer le déneigement de la chaussée.

L'ensemble des voies de circulation ne pouvant être traité simultanément (traitement de 95 km de chaussées communales et départementales), priorité est donnée aux :

- voies de circulation ou d'accès aux transports en commun
- axes principaux utilisés par les véhicules privés
- rues à forte déclivité, commerces, services publics, écoles, centres de secours et de police...

En outre, pendant la journée, les agents sont mobilisés afin de déneiger les passages piétons, arrêts de bus, cheminement piétons, accès aux bâtiments communaux....

## DÉNEIGEMENT DES TROTTOIRS

En périodes de fort enneigement, alors que les services de la ville sont mobilisés pour dégager les voies publiques le mieux possible, il est rappelé que les riverains, syndics, bailleurs, commerçants, propriétaires, locataires, dans un effort de mobilisation et de solidarité citoyenne, participent au dégagement des trottoirs enneigés ou verglacés et épandent du sable ou du sel au droit de leur parcelle sur toute la largeur du trottoir s'il existe, ou sur un espace de 1.50 m (arrêté municipal n°35 du 11 janvier 2011).



## CONSEILS PRATIQUES

- Privilégiez les transports en commun à votre véhicule personnel et évitez d'utiliser les deux-roues. Si vous devez absolument utiliser votre véhicule préparez vos déplacements et itinéraires en favorisant les grands axes et les rues au plus faible dénivelé.
- Au volant, réduisez votre vitesse, augmentez les distances de sécurité, évitez toute manœuvre brutale (changement de direction, accélération, freinage), anticipiez les risques et allumez vos feux de croisement.
- Prévoyez des équipements adaptés : chaussures antidérapantes, pneus neige...
- Enfin soyez prudent, faites attention aux chutes de neige et de glace provenant des toitures et des chenaux.

## CONSEILS

- Procurez-vous du sel ou du sable avant les premiers épisodes neigeux ou verglaçants,
- Déblayez rapidement après les chutes de neige pour éviter que la neige ne se comprime,
- Ne jetez pas d'eau, même chaude, pour éviter la formation de glace,
- Attention n'obstruez pas les caniveaux, les bateaux et bouches d'égout pour que les eaux puissent s'écouler lors de la fonte.

## EMPLACEMENT DES BACS À SEL



### SECTEUR DU VIEUX FONTENAY

- ① Rue Charles-Bassée, angle rue Jules Ferry
- ② Carrefour des Parapluies, avenue Stalingrad, angle avenue Parmentier
- ③ Avenue de la Porte jaune, angle avenue Foch
- ④ Avenue Parmentier, angle rue André Laurent
- ⑤ Rue Eugène Martin, angle rue Roublot
- ⑥ Rue Thérèse, angle rue Pauline

### SECTEUR DU PLATEAU

- ① Boulevard Verdun, angle rue Cuvier
- ② Boulevard Verdun, angle Avenue Ernest-Renan
- ③ Rue des Rosettes, angle rue Victor Lespagnie
- ④ Avenue de la République, angle rue A.Tessier
- ⑤ Avenue Victor Hugo, angle rue Fontaine

### SECTEUR DE L'HÔTEL DE VILLE

- ① Rue Pierre-Brossolette, angle rue Squeville
- ② Rue R. P. Lucien Aubry, angle rue Résistance
- ③ Rue d'Alger, angle rue Louis Xavier Ricard
- ④ Rue Epoigny, angle rue Désire Richebois
- ⑤ Rue d'Alger, angle rue de la Résistance
- ⑥ Avenue Rabelais au N°12
- ⑦ Rue Marie-Claude Vaillant-Couturier (C.M.S.)
- ⑧ 26 rue Michelet (face au lycée professionnel Michelet)
- ⑨ 2 rue Gabriel Lacassagne ( coté 2 rue Montesquieu)

### SECTEUR DU GRAND ENSEMBLE

- ① Rue Berthie-Albrecht
- ② Rue Stéphane-Hessel, place des Larris
- ③ Rue Pierre Mandés France
- ④ Rue Roger Salengro, angle rue Fernand Léger
- ⑤ Rue des Alouettes coté crèche des Alouettes
- ⑥ Rue Simone Veil, angle rue Pierre Grange
- ⑦ Rue Carnot, angle av. M<sup>al</sup> de Latte de Tassigny

Un dépôt de sel est mis à disposition des habitants sur le site du Service Entretien de l'espace public, 23 rue Jean-Jaurès  
Du lundi au vendredi : 7h30 / 12h30 et 13h30 / 15h30

POUR S'APPROVISIONNER, IL EST OBLIGATOIRE DE SE MUNIR D'UNE PELLE ET D'UN SEAU.

